

3

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	
		FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée *			
	Production immobilisée *			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			
	Autres Produits (1) (11)			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			
	Variation de stocks (marchandises) *			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			
	Impôts, taxes et versements assimilés *			
	Salaires et traitements *			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *	HS
			- dotations aux provisions	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 814
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 918
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	21 731
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	61 652
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 918
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	70 570
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-48 839
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HI	
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	865 074
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	5 484 260
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 526 363
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	2 957 898
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	925 564
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	19 939
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	169 651
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
	A4		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SAGEC RA POUR SOLDE COMPTES LIQUIDATIONS	5 000		
SAGEC MED POUR SOLDE COMPTES LIQUIDATIONS	462	820	
SAGEC SUD POUR SOLDE COMPTES LIQUIDATIONS	6 303	8 771	
SAGEC MP POUR SOLDE COMPTES LIQUIDATIONS	49 887		
SORTIES TITRES	8 918	8 918	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	<b>Exercice N</b>		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

---

---

<b>BILAN 31.12.2023</b>
-----------------------------

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**



Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 2 5 1 0 4 7 4 2 0 0 0 1 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA		
AC I IF I M M O B I L I S E * I M M O B I L I S A T I O N S I N C O R P O R E L L E S	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 207	3 293	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	I M M O B I L I S A T I O N S F I N A N C I E R E S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations		CU	CV	560 276	560 276	
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	566 776	3 207	563 569
S T O C K S * A C I I F C I R C U L A N T	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU	6 520 596	6 520 596	
C R É A N C E S D I V E R S	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	35 420	35 420	
	Autres créances (3)	BZ	CA	11 029 649	11 029 649	
C O M P T E S D E R É G U I A R I S A T I O N	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	4 200 000	4 200 000	
	Disponibilités	CF	CG	429 246	429 246	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 990	7 990	
	TOTAL (III)	CJ	CK	22 222 901	22 222 901	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	22 789 677	3 207	22 786 471
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 500 000 ..... )		DA	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	648 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC			
	Réserve légale (3)		DD	150 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )		DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )		DG	7 465 211		
	Report à nouveau		DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	2 957 898		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
				DL	12 721 109	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
				DO	TOTAL (II)	
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
				DR	TOTAL (III)	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 153 738		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV	1 854 766		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	232 455		
	Dettes fiscales et sociales		DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	5 824 403		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
			EC	TOTAL (IV) 10 065 362		
Ecart de conversion passif *			ED	TOTAL (V)		
			EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V) 22 786 471		
KENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 087 123		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 28 JUIN 2024**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**4eme RESOLUTION**

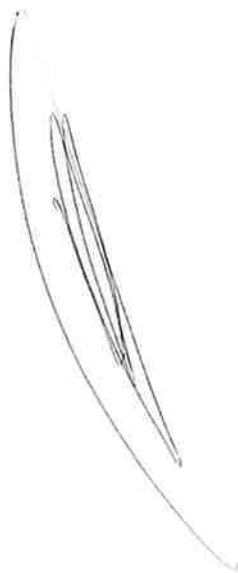
La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2023, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 2.957.897,56 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

A la distribution de dividendes	2.800.000,00 €
Aux autres réserves	157.897,56 €
<b>BENEFICE 31.12.2023</b>	<b>2.957.897,56 €</b>

**Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**





**En Euro**

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES	0		
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

En Euro

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 22 786 470,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 957 897,56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                         |       |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
|-------------------------|-------|

En Euro

## **PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

## **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.





KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

# SOFIMA S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
SOFIMA S.A.S.  
27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

## **SOFIMA S.A.S.**

27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société SOFIMA S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIMA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 28 juin 2024

KPMG SA

**John  
Evans** Signature  
numérique de John  
Evans  
Date : 2024.06.28  
15:04:15 +02'00'

John EVANS

Associé

**SOFIMA S.A.S.**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2023

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,01		0,02
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	6 500,00	3 206,67	3 293,33		4 593,33	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2,46		2,11
Participations	560 276,00		560 276,00		574 693,50	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>566 776,00</b>	<b>3 206,67</b>	<b>563 569,33</b>	<b>2,47</b>	<b>579 286,83</b>	<b>2,13</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				28,62		23,93
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	6 520 596,20		6 520 596,20		6 516 674,20	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				48,56		42,02
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	35 419,85		35 419,85			
Autres créances (3)	11 029 649,43		11 029 649,43		11 443 197,73	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				18,43		
Actions propres						
Autres titres	4 200 000,00		4 200 000,00			
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	429 246,11		429 246,11	1,88	8 682 514,34	31,88
Charges constatées d'avance (3)	7 989,87		7 989,87	0,04	13 776,19	0,05
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>22 222 901,46</b>		<b>22 222 901,46</b>	<b>97,53</b>	<b>26 656 162,46</b>	<b>97,87</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>22 789 677,46</b>	<b>3 206,67</b>	<b>22 786 470,79</b>	<b>100</b>	<b>27 235 449,29</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé : 1 500 000,00	1 500 000,00	6,58	1 500 000,00	5,51
Primes d'émission, de fusion, d'apport	648 000,00	2,84	648 000,00	2,38
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		33,42		32,96
Réserve légale	150 000,00		150 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 465 211,13		8 827 385,68	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 957 897,56	12,98	4 637 825,45	17,03
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>12 721 108,69</b>	<b>55,83</b>	<b>15 763 211,13</b>	<b>57,88</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 721 108,69</b>	<b>55,83</b>	<b>15 763 211,13</b>	<b>57,88</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 153 738,47	9,45	2 251 479,80	8,27
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 854 766,34	8,14	1 838 338,34	6,75
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	232 454,68	1,02	118 917,62	0,44
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	5 824 402,61	25,56	7 263 502,40	26,67
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 065 362,10</b>	<b>44,17</b>	<b>11 472 238,16</b>	<b>42,12</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>22 786 470,79</b>	<b>100</b>	<b>27 235 449,29</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

1 978 238,91

2 119 105,43

(1) Dont à moins d'un an

8 087 123,19

9 353 133,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	415 838	100	435 011	100	-19 173	-4
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>415 838</b>	<b>100</b>	<b>435 011</b>	<b>100</b>	<b>-19 173</b>	<b>-4</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	169 651	41	75 416	17	94 235	125
Autres produits						-50
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>585 488</b>	<b>141</b>	<b>510 427</b>	<b>117</b>	<b>75 061</b>	<b>15</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises	3 922	1	1 640 323	377	-1 636 401	-100
Variation de stocks	-3 922	-1	-1 640 323	-377	1 636 401	100
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	882 935	212	832 249	191	50 686	6
Impôts, taxes et versements assimilés	30 272	7	8 032	2	22 240	277
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 300		1 300			
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	350		2		348	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>914 857</b>	<b>220</b>	<b>841 583</b>	<b>193</b>	<b>73 274</b>	<b>9</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-329 369</b>	<b>-79</b>	<b>-331 156</b>	<b>-76</b>	<b>1 787</b>	<b>1</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice ou perte transférée	3 802 182	914	5 081 083		-1 278 901	-25
Perte ou bénéfice transféré	609 841	147	359 054	83	250 787	70

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	774 934	186	1 596 422	367	-821 488	-51
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	299 925	72	31 260	7	268 665	859
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 074 858</b>	<b>258</b>	<b>1 627 682</b>	<b>374</b>	<b>-552 824</b>	<b>-34</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	66 020	16	41 557	10	24 463	59
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>66 020</b>	<b>16</b>	<b>41 557</b>	<b>10</b>	<b>24 463</b>	<b>59</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 008 838</b>	<b>243</b>	<b>1 586 125</b>	<b>365</b>	<b>-577 287</b>	<b>-36</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>3 871 810</b>	<b>931</b>	<b>5 976 998</b>		<b>-2 105 188</b>	<b>-35</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	12 814	3	11 559	3	1 255	11
Sur opérations en capital	8 918	2	9 540	2	-623	-7
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21 731</b>	<b>5</b>	<b>21 099</b>	<b>5</b>	<b>632</b>	<b>3</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	61 652	15	20 051	5	41 602	207
Sur opérations en capital	8 918	2	8 840	2	78	1
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>70 570</b>	<b>17</b>	<b>28 891</b>	<b>7</b>	<b>41 679</b>	<b>144</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-48 839</b>	<b>-12</b>	<b>-7 792</b>	<b>-2</b>	<b>-41 047</b>	<b>-527</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>						
Impôt sur les bénéfices	865 074	208	1 331 381	306	-466 307	-35
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 484 260</b>		<b>7 240 291</b>		<b>-1 756 031</b>	<b>-24</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 526 363</b>	<b>608</b>	<b>2 602 466</b>	<b>598</b>	<b>-76 103</b>	<b>-3</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>2 957 898</b>	<b>711</b>	<b>4 637 825</b>		<b>-1 679 928</b>	<b>-36</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

925 564  
19 939

1 596 527  
20 162

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 22 786 470,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 957 897,56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                         |       |
|-------------------------|-------|
| - Matériel de transport | 5 ans |
|-------------------------|-------|

En Euro

#### PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

#### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	6 500			
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>		6 500			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		574 694		
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL</b>		574 694				
<b>TOTAL GENERAL</b>			581 194			
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers			6 500	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>				6 500	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		14 417		560 277	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
<b>TOTAL</b>		14 417		560 277		
<b>TOTAL GENERAL</b>			14 417		566 777	

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres imms corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	1 907	1 300		3 207
	Mat. bureau et informatiq., mob.				
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		1 907	1 300		3 207
<b>TOTAL GENERAL</b>		1 907	1 300		3 207

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres imms incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A: Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
AMIRALE - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 4400 - 492229398	200		65,00	130	130	-21 074			10 020	
BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75,00	150	150	-10 619			-1 421	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75,00	150	150	-22 957			-7 670	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75,00	150	150	-1 622			-1 409	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522548972	1 000		75,00	750	750	-1 510			4 358	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 508958543	1 000		75,00	750	750	62 816			-1 045	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522889831	1 000		75,00	750	750	11 357			-154	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		75,00	750	750	16 899			-614	
<b>2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877861617	1 000		35,00	350	350	49 760		17 617 889	894 717	
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG -	1 000		50,00	500	500	3 303			1 140	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
848817805										
TERRA NOVA - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 837813971	1 000		35,00	350	350	75		7 083	-4 317	
VILLA NICOISE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 850334863	1 000		35,00	350	350	68 101		98 349	-198 220	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 839678786	1 000		40,00	400	400	9 243			-3 093	
AIX MILLESIME - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 879531069	1 000		35,00	350	350	101 883		661	-93 854	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877809590	1 000		35,00	350	350	-26 512			-41 491	
ST ROCH 40 - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 844350538	1 000		35,00	350	350	-478 390		28 106 162	1 951 695	
ANTHEA GARDEN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 848943213	1 000		35,00	350	350	10 113			7 323	
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINNE - 820002756	1 000		20,40	204	204	1 681			-758	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	525			-33 698	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		35,00	350	350	3 173			29 540	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35,00	350	350	-32 809			-11 417	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 788783223	1 000		50,00	500	500	1 602			-810	
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35,00	350	350	-18 066			2 169	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	696			-2 249	
LA FABRICK - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 879389330	1 000		35,00	350	350	-223 385	8 698 697		641 325	
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		35,00	350	350	32 022			-41 200	
HILL PARK - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 879675809	10 000	-1 122 227	35,00	3 500	3 500	787 500			-658 512	
LE HUSSARD NOIR - 69 Avenue de Bayonne 64600 ANG - 830530796	1 000		50,00	500	500	19 919			-7 826	
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 877809517	1 000		35,00	350	350	70 808	4 913 875		400 961	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	9 417			123 068	
RESIDENCE LA HALLE AUX GRAINS - 69 Avenue de Bayonne 64600 ANG - 834705170	10 000	21 917	50,00	5 000	5 000	14 887	41 667		20 857	67 070
PERSPECTIVE BELAY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 901479550	1 000		50,00	500	500	387 851			-28 361	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
TERRACOTTA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 811330810	1 000		35,00	350	350	8 077			-95 378	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35,00	350	350	13 661			1 681	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		35,00	350	350	-34 248			-731	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801435413	1 000		35,00	350	350	13 866			-17 431	
VILLA ROSSA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 845389352	1 000		35,00	350	350	-215 811		5 109 345	663 409	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000	-209 587	40,00	4 000	4 000	80 157			3 024	
VILLAS ERLAITZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 881456156	1 000		50,00	500	500	92 569			-6 242	
VILLA NOVA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849074380	1 000		35,00	350	350	5 372		16 667	6 836	
L'ELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 878119866	1 000		35,00	350	350	419 650			-68 417	
LE PRIVILEGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 851879379	10 000	52 827	35,00	3 500	3 500	15 925		535 833	51 785	81 025
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35,00	350	350	10 783			34 889	
MARINA BAY - 13 r a KARR 06000 NICE - 821029329	1 000		35,00	350	350	19 197			6 511	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
62 VAUBAN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NIC - 880458872	1 000		35,00	350	350	-4 609			-1 615	
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		35,00	350	350	-3 298			26 139	
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843757519	1 000		35,00	350	350	21 950		505 218	-47 057	
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	1 000		35,00	350	350	1 482		35 833	-97	
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	-17 410			55 102	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35,00	350	350	7 357			-6 700	
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		35,00	350	350			1 423	41 339	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		35,00	350	350				76 303	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		35,00	350	350				58 997	
EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50,00	500	500	8 490			-14 357	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		35,00	350	350	15 229		4 884	-34 289	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		40,00	400	400	3 911			-11 029	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE -	1 000		50,00	500	500	781			-2 987	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
792105330										
CARRE MOSAIQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		35,00	350	350	-224 397		29 060 860	956 749	
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000		35,00	350	350				-11 927	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		35,00	350	350	-350				
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		35,00	350	350	1 523			-3 592	
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		35,00	350	350	-350		1 423	56 690	
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 833312960	1 000		35,00	350	350	2 339		350 000	31 850	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		35,00	350	350	-42 612			-14 628	
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		35,00	350	350	-350			-528	
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		35,00	350	350	-802			-3 938	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-350			-1 601	
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		35,00	350	350	494			-856	
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		35,00	350	350	-350			191 033	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
PEYREGOUE ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35,00	350	350	8 375			-625	
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		35,00	350	350	-350			77 376	
CAPITOLE PROMOTION - 69 Avenue de Bayonne 64600 ANG - 791296650	1 000		50,00	500	500	45 131			-97 444	
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		35,00	350	350	-350			51 350	
AUBIER - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 4400 - 532242153	1 000		35,00	350	350	2 180			-217	
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 531825271	1 000		40,00	400	400	1 415			-380	
LE PRIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 749901997	1 000		50,00	500	500	-362			2 381	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 791581911	1 000		50,00	500	500	7 059			-334	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000		50,00	500	500	-500			-156	
COTE JARDIN - 2 AVENUE DE CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	-3 438			-87	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000		50,00	500	500	-500			-466	
XABADENIA - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 - 792720336	1 000		35,00	350	350	2 576			-761	
BASSE NAVARRE - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 -	1 000		35,00	350	350	6 138			-255	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
792740318										
VOLNEY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RE - 803811553	1 000		35,00	350	350	2 683			-38	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819627167	10 000	54 100	40,00	4 000	4 000	-34 670			47 283	236
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 812868370	1 000		40,00	400	400	9 082			2 197	
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087899	1 000		40,00	400	400	14 373			-17 724	
HAMEAU KATTALIN - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 6 - 801552274	1 000		35,00	350	350	-418			4	
RESIDENCES ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		35,00	350	350	3 324				
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940 - 840146864	10 000	-28 348	28,00	2 800	2 800	2 716			-29 362	9 453
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814853966	1 000		40,00	400	400	7 264			-2 293	
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	26 346			1 148	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET -	1 000		50,00	500	500	4 105			-4 031	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
811748292										
BLUE LINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 818873226	1 000		35,00	350	350	451			-1 347	
PREFERENCE 8EME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824969497	1 000		40,00	400	400	-2 320			23 268	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820428084	1 000		40,00	400	400	2 028			-154	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819457235	1 000		40,00	400	400	18 979			8 385	
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORD - 819454364	1 000		50,00	500	500	-33 327			-2 654	
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORD - 819206285	1 000		50,00	500	500	36 963			-3 910	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820466027	1 000		40,00	400	400	1 689			-3 966	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818607889	1 000		40,00	400	400	93 615			-11 634	
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 821240744	1 000		40,00	400	400	1 255			-10 005	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 821240785	1 000		40,00	400	400	15 667			-2 016	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAIN - 821622180	1 000		19,20	192	192	4 592		61 667	-5 383	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
ST JEAN - 69 av de bayonne 64600 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	-500			-1 459	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500	-90 518			-14 359	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 827989542	1 000	-114 192	40,00	400	400	56 804			-99 052	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087451	1 000		40,00	400	400	3 860	9 167		-4 599	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 833704992	1 000		40,00	400	400	-8 548			8 139	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829112986	1 000		40,00	400	400	5 479			-583	
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829077809	1 000		40,00	400	400	10 978			-139	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824619803	1 000		40,00	400	400	1 849			1 712	
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839693397	1 000		40,00	400	400	259			-7 890	
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 69 avenue de Bayonne 64600 ANG - 837474253	1 000		50,00	500	500	37 634			16 857	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	125 135	50,00	5 000	5 000	-46 509			121 093	8 250

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50,00	500	500	12 754			-2 667	
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	1 263	50,00	500	500	12 880			833	
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839806940	1 000		40,00	400	400	7 211			-4 827	
ROSE EDEN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 850504655	10 000	263 915	40,00	4 000	4 000	-110 835		8 198 018	262 880	109 280
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839987906	1 000		40,00	400	400	1 351			-68	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839198256	1 000		40,00	400	400	3 949			-2 444	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 531738169	1 000		50,00	500	500	89 331		200 000	-9 740	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 813574233	1 000		40,00	400	400	-1 133			3 205	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500	-104 163		5 919 665	60 742	
RIVE DE SAONE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849159173	1 000		35,00	350	350	2 055			46 331	
VILLA BERGAME - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 850735572	1 000		35,00	350	350	-1 776 794		19 907 624	3 716 193	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
ITSAS TALAIA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 901891028	1 000		50,00	500	500	-500				
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 838348316	10 000	60 614	50,00	5 000	5 000	-11 137			59 448	16 520
BELATZA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLETT - 895019974	10 000	438 416	50,00	5 000	5 000	-26 300		10 032 875	437 379	173 700
ARANONDOA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 901804112	1 000		50,00	500	500	386 350			-61 835	
NEW GEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 905250387	1 000		50,00	500	500	204 677			-9 734	
VILLA KHIARA - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 909228579	1 000		50,00	500	500	462 676			-45 584	
CAP BISCAYE - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 905024048	1 000		50,00	500	500	1 165 150			-133 153	
COTE PORT - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 893424796	1 000		50,00	500	500	-308 314		6 309 733	331 012	
LODGES DU LISEY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANG - 890104516	10 000	-184 089	50,00	5 000	5 000				-27 156	
L ESSENCIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 753499003	1 000	-13 331	50,00	500	500	16 450		18 333	-4 420	
L'APARTE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 849032479	1 000		35,00	350	350	76 572			-12 093	
LE FLORE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVA - 847678513	1 000		35,00	350	350	8 418		25 000	578	
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 812777381	1 000		40,00	400	400	1 500			509	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814039491	1 000		40,00	400	400	801			-478	

## B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
  - a. Filiales françaises
  - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
  - a. Dans des sociétés françaises
  - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	35 420	35 420	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	371 827	371 827	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 657 822	10 657 822		
Charges constatées d'avance	7 990	7 990		
<b>TOTAUX</b>		<b>11 073 059</b>	<b>11 073 059</b>	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

En Euro

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	7 990
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>7 990</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	3 677 837
Disponibilités	5 070
<b>TOTAL</b>	<b>3 682 908</b>

En Euro

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000,00	50,00

## AFFECTATION DU RÉSULTAT

### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent			
Résultat de l'exercice précédent			4 637 825
Prélèvements sur les réserves (à détailler)	Autres réserves	1 362 175	
	Total des prélèvements sur les réserves	1 362 175	1 362 175
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>			<b>6 000 000</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves		
Dividendes			6 000 000
Autres répartitions			
Report à nouveau			
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>			<b>6 000 000</b>

# TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

SOFI MA

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 500 000	1 475 000	1 475 000	1 500 000
Primes liées au capital social	648 000			648 000
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	150 000			150 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 827 386	4 637 825	6 000 000	7 465 211
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	4 637 825	2 957 898	4 637 825	2 957 898
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>15 763 211</b>	<b>9 070 723</b>	<b>12 112 825</b>	<b>12 721 109</b>

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 153 738	175 500	1 057 549	920 690
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	2 055	2 055		
Fournisseurs & comptes rattachés	232 455	232 455		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 852 712	1 852 712		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	5 824 403	5 824 403		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>10 065 362</b>	<b>8 087 123</b>	<b>1 057 549</b>	<b>920 690</b>
Références	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	97 741		
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés			

En Euro

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	16 428
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 455
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	533 277
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>782 159</b>

En Euro

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	1 200 000					1 200 000
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 200 000</b>					<b>1 200 000</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000</b>					<b>1 200 000</b>

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Notaire Vence Indemnité assura	93 439		
Ind ass Vence = rembt aux prop	-2 200		
MEF ACOMPTE VERSE HOLDING	78 412		
<b>TOTAL</b>	<b>169 651</b>		